

Article 1 / Définitions

« Option » désigne le service de Jeu exploité sous la marque « zeop gaming by pleio » mettant à votre disposition un catalogue de Jeux en streaming proposé pour un usage strictement privé.

« Jeu » désigne le(s) jeu(x) proposé(s) en streaming au sein de l'option.

« Utilisateur » désigne toute personne physique ayant souscrit à l'option « zeop gaming by pleio ».

Article 2 / Description et conditions d'accès au service

Zeop propose une option de jeux vidéo en streaming dénommée « zeop gaming by pleio », permettant d'accéder et de jouer à un catalogue de jeux vidéo (les « Jeux ») au moyen d'appareils compatibles (les « Terminaux »).

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités d'accès par l'Utilisateur à l'option « zeop gaming by pleio ».

Tout accès et utilisation de l'option suppose l'acceptation et la conformation à l'ensemble des termes des Conditions Générales d'Utilisation.

La version la plus récente des Conditions Générales d'Utilisation se trouve sur notre site internet à l'adresse suivante : www.zeop.re

Article 3 / Utilisation de l'option « zeop gaming by pleio »

L'option « zeop gaming by pleio » est destinée exclusivement à un usage dans le cadre d'un cercle privé ou en famille. En particulier il ne peut être fait usage de l'option « zeop gaming by pleio » dans le cadre d'une collectivité, pour donner accès au public que ce soit moyennant une rétribution ou à titre gracieux ni à tout autre usage autre que celui pour lequel il est prévu.

L'option « zeop gaming by pleio » est disponible exclusivement pour les particuliers ayant souscrit à un abonnement Puissance 3 ou Puissance 3 Maaax de Zeop.

L'utilisation d'une manette de jeu compatible est conseillée afin de profiter au mieux des différentes fonctionnalités de l'option.

Zeop se réserve la possibilité de suspendre l'accès à l'option de Jeux en cas : de problème de paiement ; ou d'agissements contraire au Code de la propriété intellectuelle ; ou de manquement de à l'une quelconque des obligations résultant des présentes conditions générales.

Les Conditions Générales d'Utilisation sont susceptibles d'évoluer à tout moment et pour pouvoir continuer à utiliser l'option « zeop gaming by pleio » vous devrez accepter l'ensemble des modifications sans restriction.

Article 4 / Précautions et avertissements spécifiques aux jeux vidéo

Nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation de jeux vidéo peut avoir des conséquences sur la santé. Ainsi, nous vous invitons à lire attentivement les informations ci-dessous.

Précautions à prendre dans tous les cas pour l'utilisation d'un jeu vidéo

- Evitez de jouer si vous êtes fatigué ou si vous manquez de sommeil.
- Assurez-vous que vous jouez dans une pièce bien éclairée en modérant la luminosité de votre écran de télévision
- Lorsque vous utilisez un jeu vidéo connecté à un écran, jouez à bonne distance de cet écran de télévision et aussi loin que le permet le cordon de raccordement.
- En cours d'utilisation, faites des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

Avertissement sur l'épilepsie

- Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie comportant, le cas échéant, des pertes de conscience à la vue, notamment, de certains types de stimulations lumineuses fortes, succession rapide d'images ou répétition de figures géométriques simples, d'éclairs ou d'explosions. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo comportant de telles stimulations, alors même qu'elles n'ont pas d'antécédent médical ou n'ont jamais été sujettes elles-mêmes à des crises d'épilepsie.
- Si vous-même ou un membre de votre famille avez déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, consultez votre médecin avant toute utilisation.
- Les parents se doivent également d'être particulièrement attentifs à leurs enfants lorsqu'ils jouent avec des jeux vidéo.
- Si vous même ou votre enfant présentez un des symptômes suivants : vertige, trouble de la vision, contraction des yeux ou des muscles, trouble de l'orientation, mouvement involontaire ou convulsion, perte momentanée de conscience, il faut cesser immédiatement de jouer et consulter un médecin.

Article 5 / Souscription à l'option

Il est précisé que l'option « zeop gaming by pleio » est facturée en sus de l'abonnement à Puissance 3 ou Puissance 3 Maaax de Zeop.. L'utilisateur connaît au préalable le coût mensuel de l'abonnement à l'option « zeop gaming by pleio » et peut mettre un terme à tout moment à son abonnement. Le montant de l'abonnement est facturé chaque mois et est porté sur la prochaine facture zeop de l'utilisateur.

Il est de la responsabilité des titulaires de l'autorité parentale de déterminer quel service est, ou non, approprié à leur(s) enfant(s) mineur(s) et de prendre les précautions nécessaires pour restreindre l'accès à certains services et contenus, en utilisant l'outil de Contrôle Parental mis à disposition dans le cadre de l'option « zeop gaming by pleio ».

Dès lors que vous êtes abonné et respectez les termes des Conditions Générales, vous et les membres de votre foyer, pouvez accéder à l'option « zeop gaming by pleio » (ci-après les « Utilisateurs »). Vous êtes responsable de l'utilisation de l'option par des personnes mineures susceptibles d'avoir accès à votre Compte Utilisateur.

Article 6 / Votre abonnement

Le prix et les modalités de l'abonnement sont présentés en boutique et sur notre site web à l'adresse suivante : www.zeop.re

Votre abonnement vous permet de vous connecter à « zeop gaming by pleio » avec vos appareils connectés compatibles dans la limite d'un appareil connecté à la fois. Les prérequis techniques pour accéder à « zeop gaming by pleio » sont détaillés à l'Article 8 des présentes Conditions Générales.

Le catalogue de Jeux est susceptible d'évolution tout au long de la durée de votre abonnement, zeop se réserve le droit d'ajouter, substituer ou retirer des Jeux de son catalogue à tout moment.

Si des modifications majeures de l'offre proposée par « zeop gaming by pleio » sont susceptibles d'affecter votre abonnement, elles vous seront notifiées au minimum trente (30) jours avant d'être effectives, par email.

Article 7 / Votre mode de paiement et votre facture

L'utilisation de l'option « zeop gaming by pleio » donne lieu le cas échéant à une facturation qui apparaîtra sur votre facture zeop.

Le tarif de l'option « zeop gaming by pleio » vous est présenté préalablement à votre abonnement et reste valable pendant la durée de sa mise en ligne.

Article 8 / Prérequis techniques et géographiques

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la nature même d'un service de jeux vidéo en ligne tel que l'option « zeop gaming by pleio » nécessite un environnement technique adapté.

A ce titre, pour pouvoir accéder à l'option « « zeop gaming by pleio » vous devez disposer d'une connexion Internet en haut débit (Wifi ou réseau mobile) et d'un appareil connecté compatible avec l'option « zeop gaming by pleio ».

Vous reconnaissez que la qualité d'affichage des Jeux dépend de votre environnement technique et notamment de votre appareil connecté, votre emplacement, la qualité de la bande passante disponible et/ou de la connexion Internet. Une vitesse de téléchargement d'au moins 5 Mb/s est recommandée pour accéder à l'option « zeop gaming by pleio » dans des conditions optimales. Une limite de 10 joueurs simultanés par serveur est aussi recommandée pour des conditions optimales de jeux.

Ainsi, zeop ne saurait être déclarée responsable des difficultés de diffusion ou, plus généralement, de toutes perturbations du réseau Internet affectant l'utilisation du Service. L'option est fournie « telle quelle » ne fait aucune garantie quant aux conditions de diffusion, à la qualité de diffusion, de transmission et d'accessibilité du Service et des Jeux,

Vous nous apporterez votre concours en vue d'identifier la source de tout problème avec l'option qui, de notre avis raisonnable, peut être attribuable à des éléments sous votre contrôle. L'option « zeop gaming by pleio » est accessible sur le territoire de Réunion uniquement.

Article 9 / Propriété intellectuelle

Zeop vous concède, pendant la durée de votre abonnement et sur le territoire de la Réunion uniquement, une licence personnelle, non exclusive et incessible limitée à l'accès à l'option pour pouvoir accéder et jouer au catalogue de Jeux disponibles dans les conditions définies aux présentes.

Tout autre usage et notamment toute représentation et/ou reproduction publique et toute exploitation en dehors du cercle de famille, à des fins professionnelles, commerciales ou promotionnelles de tout ou partie de l'option « zeop gaming by pleio » ou des Jeux, est interdit sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de zeop.

L'Utilisateur s'interdit en particulier de modifier, décompiler, traduire, adapter, distribuer, diffuser, détourner ou copier tout ou partie des Jeux et de leurs éléments constitutifs, de quelque manière que ce soit.

L'Utilisateur reconnaît que les Jeux et l'ensemble de leurs éléments constitutifs ainsi que les droits relatifs aux marques de leurs éditeurs, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle en vertu des réglementations applicables, dont la violation est susceptible d'engager la responsabilité civile de son auteur.

Article 10 / Votre faculté de résiliation

Votre option « zeop gaming by pleio » est résiliable à tout moment en contactant le Service Clients. En cas de résiliation, vous n'aurez plus accès à l'option « zeop gaming by pleio » à la date d'échéance de votre mois d'abonnement en cours. Vous pourrez vous réabonner à tout moment dans les conditions définies aux présentes.

Vous êtes informé que le Service consiste en un contenu numérique non fourni sur un support matériel. En confirmant votre souscription à l'option « zeop gaming by pleio », vous acceptez d'en bénéficier immédiatement et renoncez à votre droit de rétractation.

Article 11 / Assistance

Vous pouvez nous contacter pour nous faire part de toute difficulté rencontrée via les formulaires usuels de contact.

Article 12 / Divers

Si pour quelle que raison que ce soit, tout ou partie d'une des dispositions figurant ci-dessus venait à être annulée, les autres dispositions n'en conserveraient pas moins leur plein effet. Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation venait à être nulle au regard d'une disposition législative ou réglementaire en vigueur et/ou d'une décision de justice ayant autorité de la chose jugée, elle sera réputée non écrite mais n'affectera en rien la validité des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Zeop se réserve la possibilité de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelle que forme que ce soit tout ou partie des droits et obligations des présentes ou substituer un tiers pour l'exécution de tout ou partie des droits et obligations des présentes sans que cette cession ne puisse engendrer une diminution de vos droits.

Article 14 / Loi applicable

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

En cas de difficultés quant à l'existence, l'exécution ou l'interprétation des présentes Conditions Générales, le règlement à l'amiable sera privilégié. A défaut d'accord amiable dans un délai d'un mois, les tribunaux réunionnais compétents pourront être saisis..